

LES DE LA RÉUSSITE



1

ÉTUDE DES BESOINS

*Choisir sa commune d'implantation :
recueil et analyse des données statistiques,
rencontre des acteurs Petite Enfance et des
acteurs locaux.
Elaborer un avant-projet.*

2

RECHERCHE DU LOCAL

*Connaitre son cahier des charges :
réglementation et normes de la Petite
Enfance et d'un E.R.P.
Saisir la bonne opportunité : local, maison,
terrain, tout est possible !!!*

4

FINANCEMENT

*Etablir son budget prévisionnel (coûts
d'investissement et de fonctionnement) :
demander des devis ...
Rédiger son business plan et démarcher
les potentiels financeurs : banques, CAF ...*

6

PRÉREQUIS À L'OUVERTURE

*Développer sa stratégie de communication :
informations familles, inscriptions.
Recruter son équipe de professionnel(le)s.
Equiper et aménager sa structure.*

3

PLAN ARCHITECTURAL

*Réaliser son plan : imaginer sa future
structure, se projeter dans son
fonctionnement.
Faire valider son plan et son local par le
Conseil Départemental.*

5

DOSSIERS ADMINISTRATIFS

*Transmettre le permis de construire, la
déclaration préalable, le dossier E.R.P.,
la demande d'agrément.*

7

AUTORISATION

*Préparer la visite de la P.M.I.
C'est la dernière ligne DROITE !!!*



BRAVO

**Votre Micro-crèche
est ouverte**